

2.—Soumise et lue une requête de la "American Tobacco Co." à l'effet d'ériger un engin et une chaudière à vapeur à l'angle des rues Saint-Antoine, Bourget et Annie.

L'inspecteur des Chaudières ayant fait un rapport favorable, il est

Résolu: Que soit accordée la permission demandée et qu'un rapport en conséquence soit présenté au Conseil.

3.—Soumise et lue une lettre de M. Richard Dunn, secrétaire-trésorier de la ville Saint-Paul, demandant qu'une lampe soit placée à l'intersection du chemin de la Côte Saint-Paul et de la rue Saint-Ambroise, aux limites Ouest du quartier Saint-Henri.

Renvoyée à l'avocat de la Ville.

4.—Soumise et lue une demande de MM. Jos. Gareau & Cie, à l'effet d'obtenir l'autorisation de construire une écurie pour 14 chevaux au No 403 de la rue Parthenais.

L'inspecteur des Edifices ayant fait un rapport favorable, ladite requête est

Renvoyée à la Commission d'Hygiène et de Statistiques.

5.—Soumise et lue une lettre de MM. Moll & Désormeau au sujet de certains travaux exécutés à la caserne No 2.

Attendu que la Commission des Incendies et de l'Eclairage n'a pas eu connaissance de la commande de ces travaux, il est

Résolu: Que cette lettre soit renvoyée à la Commission des Finances.

6.—Le chef de la brigade des pompiers se présente devant la Commission et demande que soit nommé un ingénieur pour diriger l'engin à vapeur de la caserne No 19.

Sur proposition de M. l'échevin Laviolette, il est

Résolu: Que soit accordée la requête du chef de la brigade, et que M. Ernest Lavallée, qui se porte candidat à cette charge d'ingénieur, soit nommé, son salaire devant commencer au 1er juillet prochain; et que soit présenté au Conseil un rapport à l'effet d'opérer le virement d'un certain montant du crédit affecté aux salaires des officiers de Sainte-Cunégonde et de Saint-Henri, et d'appliquer ce montant au salaire d'un ingénieur pour six mois, à compter du 1er juillet prochain.

7.—Soumise et lue une formule d'engagement que devront signer les pompiers en entrant dans la brigade.

Résolu: Que ladite formule soit reçue et acceptée.

8.—Soumise et lue une lettre du surintendant des Alarmes d'Incendie re peinture des avertisseurs.

Résolu: D'autoriser le surintendant à demander des soumissions pour l'exécution de cet ouvrage, et à faire rapport.

9.—*Résolu:* Que soit instituée une sous-commission, composée de M. le président et du chef, pour examiner les candidats aux positions d'officiers dans la brigade des pompiers, lundi, le 25 du courant.

10.—Sur proposition de M. l'échevin Laviolette, il est *Résolu:* De fournir un uniforme d'officier au sous-chef Tremblay, et de prier MM. Bastien et Brunelle d'inclure dans leur contrat la confection de cet uniforme.

11.—Sur proposition de M. l'échevin David, il est

Résolu: De fournir au sous-chef Tremblay un cheval et une voiture pour le service des incendies, et de prier le pourvoyeur d'obtenir des prix pour ce cheval et pour cette voiture, et de faire rapport à la prochaine séance de la Commission.

12.—Sur proposition de M. l'échevin Duquette, il est *Résolu:* Qu'un avertisseur soit placé à l'angle de la rue des Carrières et de l'avenue Papineau.

13.—Soumise et lue une requête des ouvriers préposés à l'entretien des fils du service des Alarmes d'Incendie demandant que soient prolongées de dix jours leurs vacances d'été.

Déposée sur le bureau.

14.—Soumise et lue une lettre du chef de la brigade des pompiers recommandant que M. Ed. Paquette, préposé à la construction des voitures, soit placé sur la liste de paie comme pompier de première classe.

Résolu: D'accorder cette requête.

15.—Soumise et lue une lettre du chef de la brigade des pompiers au sujet de l'ouverture des murs nécessitée par la pose des fils électriques à la caserne No 16, et représentant que ces murs ont besoin d'être réparés et peints, ledit ouvrage devant coûter \$40.

Résolu: Que ces réparations soient approuvées.

16.—A la requête de M. l'échevin Laviolette, il est *Résolu:* De prier le surintendant de l'Eclairage de faire placer une lampe à arc à l'angle des rues Sainte-Catherine et Labelle.

2.—Submitted and read an application from the American Tobacco Co., for permission to erect a steam engine and boiler, corner of St. Antoine, Bourget and Annie streets.

The Building Inspector reporting favorably thereon, it was

Resolved: That permission sought for be granted, and a report be made to Council accordingly.

3.—Submitted and read a letter from Mr. Richard Dunn, secretary-treasurer of the Town of St. Paul, asking that a light be placed at the intersection of Côte St. Paul road and St. Ambrose street, at the western limits of St. Henry ward.

Referred to the City Attorneys.

4.—Submitted and read an application from Messrs. Jos. Gareau & Co., for permission to erect a stable of 14 stalls, at 403 Parthenais street.

The Building inspector reporting favorably thereon, it was

Referred to the Hygiene Committee.

5.—Submitted and read a letter from Messrs. Moll & Desormeau re work done at No. 2 fire station.

Whereas the Fire and Light Committee having no knowledge of said work being ordered, it was

Resolved: That said letter and account be referred to the Finance Committee.

6.—The chief of the Fire Brigade appeared before the Committee requesting that an engineer be appointed to take charge of an engine at No. 19 Fire Station.

On motion of Ald. Laviolette, it was

Resolved: That the request be acceded to, and that Mr. Ernest Lavallée, applying for the position as engineer in the Fire Department, be appointed, the appointment to date from the 1st of July next, and a report be made to Council, asking permission to vary, from the available salary voted for the officers of Ste-Cunégonde and St. Henry, the amount to be applied to the salary of an engineer, for 6 months, from the 1st of July next.

7.—Submitted and read a form of engagement for firemen to sign when entering the service of the Fire Brigade.

Resolved: That it be received and accepted.

8.—Submitted and read a letter from the superintendent of the Fire Alarm Department re painting fire alarm boxes.

Resolved: That the superintendent be authorized to ask for tenders, for said work and report.

9.—*Resolved:* That a sub-committee, composed of the chairman and the chief, be appointed to examine the candidates for positions of officers in the Fire Department, on Monday, the 25th inst.

10.—Moved by Ald. Laviolette and

Resolved: That sub-chief Tremblay be supplied with an officer's uniform, and Messrs. Bastien & Brunelle be requested to make same as part of the officer's uniform contract.

11.—On motion of Ald. David, it was

Resolved: That sub-chief Tremblay be allowed a horse and vehicle for fire service in the Fire Brigade, and the supply officer be requested to get prices thereof and report at next meeting.

12.—Moved by Ald. Duquette and

Resolved: That a fire alarm box be placed, corner of Carrière street and Papineau road.

13.—Submitted and read a petition from the linemen of the Fire Alarm Department asking that their summer vacation be extended to 10 days.

Laid on the table.

14.—Submitted and read a letter from the chief of the Fire Department, recommending that Mr. Ed. Paquette, wagon maker, be placed on the pay-roll as first class fireman.

Resolved: That the request be acceded to.

15.—Submitted and read a letter from the chief of the Fire Department, concerning the opening of walls caused by the rewiring of No. 16 Fire Station, and moreover, that said walls required repairing and painting, the work to cost \$40.00.

Resolved: That the required repairs be approved of.

16.—At the request of Ald. Laviolette, it was

Resolved: That the superintendent of the Light Department be instructed to place an arc lamp, corner of Ste. Catherine and Labelle streets.